



TARIFICATION DE L'AIDE A DOMICILE ANNEE 2019

Ville de Créteil

Toute personne âgée et/ou handicapée peut demander l'intervention d'une aide à domicile.

Suivant votre situation, certains organismes peuvent prendre à leur charge une partie du coût financier de l'heure d'aide à domicile (versée soit directement au service soit sous forme de CESU préfinancé).

Le service est à votre disposition pour toute information complémentaire à ce sujet.

Organisme	Type de prise en charge	Coût horaire reste à charge Avant déductions fiscales*	Type de prestations fournies pour le bénéficiaire
Sans prise en charge		20.80€ de l'heure	- Aide au ménage
Conseil départemental 94	APA (Aide personnalisée à l'autonomie)	De 0 à 20.35€ de l'heure suivant le barème de prise en charge	- Entretien du linge
	Aide sociale aux personnes handicapées	De 0.58€ à 5.47€ de l'heure suivant la prise en charge	- Sortie accompagnée
	Aide sociale aux personnes âgées	0.58€ de l'heure	- Préparation et aide au repas
Caisses de retraite : CNAV, MSA, MGEN, CRAMIF et autres caisses	Prise en charge des sorties d'hospitalisation	De 2.08€ à 20.80€ de l'heure selon financeur	- Aide à la toilette
Mutuelles ou assurances	Prise en charge annuelle		- Aide à la gestion administrative
			- Aide au maintien du lien social

* : Tarif exonéré de TVA, aucun frais de gestion, de dossier ou de déplacement n'est facturé.

Remarque : Le temps d'intervention sera facturé à plein tarif soit 20.80€/ heure, en cas d'absences non signalées au préalable par la personne âgée ou handicapée (sauf hospitalisation).

Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ ou au consommateur qui en fait la demande. Un exemplaire du devis est conservé par le professionnel pendant minimum un an.